



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Vœux conjoints préfet – président conseil départemental Mercredi 13 janvier 2016 au Théâtre de Privas (Seul le prononcé fait foi)

Pensées pour :

- les victimes des attentats
- leurs familles et amis
- celles et ceux qui nous manquent
- Jean-Marie ROUX et Bernard CUOQ

2015 a été une année de rupture :

- en France
- en Ardèche

De nombreuses visites :

- Président de la République
- Premier ministre
- Président du Sénat
- 8 ministres
- 2M de vacanciers

2016 sera une année de réflexion sur un nouveau modèle de société

- individualisme
- « ubérisation »
- repli sur soi, logique d'assurance
- défiance vis-à-vis des institutions,
- schizophrénie écologique
- attendre moins de l'impôt et plus de la société et de l'État
- modèle social soumis aux économies depuis 2009
- bienvenue à tous dans un monde qui depuis 2009 doit faire de réelles économies
- l'État entre 2009 et 2015 a perdu en Ardèche 20 % de ses emplois

Si l'État prend toute sa part à cet effort, la collectivité doit à chacun de nous sécurité et redistribution.

Sécurité

Délinquance

Si un certain sentiment d'insécurité peut perdurer les chiffres de l'année 2015 montrent un recul des atteintes à l'intégrité physique des personnes (-4 %) ainsi que des atteintes aux biens : infractions économiques et financières (-28 %) et cambriolages (-1 %).

En complément de l'action des forces de l'ordre qui est à souligner dans ce bilan, il faut garder en tête les effets positifs de la vidéo-protection et de la vigilance citoyenne.

Sécurité routière.

Elle reste une préoccupation de premier plan. Par rapport à 2014, nous avons enregistré en 2015 sur les routes d'Ardèche une hausse de 10 % des accidents, 13 % en plus de blessés et

un mort de plus portant le bilan à 27 personnes décédées dans ou à la suite d'un accident de la route.

Ce bilan me conduit à maintenir une forte pression sur les usagers de la route par le biais des contrôles.

Sécurité contre la folie meurtrière

30 perquisitions administratives ont été réalisées en Ardèche. Aucune assignation à résidence n'a été prononcée. Ces opérations ont permis de mettre au jour des armes, des munitions, des stupéfiants et d'importantes sommes d'argent. Ces découvertes ont débouché sur des interpellations et des gardes à vue.

A cet égard, je tiens à souligner que la réponse pénale est claire, rapide et forte. Je salue l'action conjointe des forces de l'ordre et de l'autorité judiciaire.

Sécurité face à la nature et aux phénomènes climatiques.

Chacun de nous attend que la collectivité lui assure la sécurité dans tous ces domaines. Chacun de nous doit y participer activement et accepter les contraintes imposées dans les zones à risques.

Solidarité par la redistribution

Face à la demande populaire de moins d'impôts, l'État supprime la 1^{ère} tranche de l'impôt sur le revenu.

Seuls 41 % des foyers ardéchois sont assujettis à l'impôt sur le revenu, ce qui représente une moyenne annuelle de 2 430 € pour chacun de ces foyers contributeurs.

Nous devons diminuer la dépense publique. L'État a réduit ses effectifs de 20 % depuis 2009. Il réduit également de 1,9 % les dotations aux collectivités locales (-7 % pour la DGF).

La situation des finances publiques nous impose de cibler les priorités et de flécher les financements.

Pour cela, nous devons maintenir voire augmenter les moyens mis à disposition là où se commettent les actes de délinquance.

Nous devons également simplifier nos schémas et organigrammes, clarifier les domaines d'intervention de chacun et regrouper les structures

Le nouveau schéma de coopération intercommunale que j'ai initié participe de cette clarification. C'est dans le cadre de cette future intercommunalité que pourront être déployées clairement et de façon efficiente les interventions des échelons régional, départemental et communal permettant ainsi à chacun de se recentrer sur son domaine.

La redistribution implique également de rendre des comptes.

Quelles sont les masses en jeu ? Qui paye ? Qui bénéficie de la redistribution ? L'utilisation des deniers publics est-elle efficiente ?

L'État finance en Ardèche :

- les politiques de l'emploi	- 118 M€
- la politique du logement	- 12 M€
- la politique agricole commune	- 26 M€
- le plan de soutien à l'élevage (dont exonérations fiscales)	- 1,6 M€
- la dotation d'équipement des territoires ruraux	- 10 M€
- le crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi	- 35 M€
- dotation globale de fonctionnement et péréquation	- 107,4 M€
- Total	- 310 M€

L'État prélève en Ardèche :

- l'impôt sur le revenu	- 185 M€
- l'impôt sur les sociétés	- 72 M€
- Total	- 257 M€

C'est le signe de la solidarité nationale vers ce département.

Malgré ce solde largement bénéficiaire pour le territoire ardéchois nous devons poursuivre notre effort.

Sur le plan de la situation économique, nous constatons un frémissement :

- chiffre d'affaires des entreprises : + 3,8 %
- investissements : +6,6 %
- recettes liées à la perception de la TVA : +8 %
- défaillances d'entreprise : -3 %
- chômage des jeunes : -2,2 %
- intérim : +20 %

Mais la situation reste fragile.

Le chômage reste plus élevé en Ardèche qu'en Auvergne-Rhône-Alpes : 10,7 % contre 8,9 %.

Nos actions et la mobilisation des outils des politiques de l'emploi ont permis de stabiliser le nombre de jeunes demandeurs d'emplois à 2 500, soit 14 % du nombre total de demandeurs d'emploi (18 599).

Les Emplois d'Avenir ont permis à 1 350 jeunes d'accéder à un emploi. Nous devons leur ouvrir des perspectives d'emploi durable, prolonger certains en CDD et recruter ainsi de nouveaux jeunes.

La Garantie Jeunes dont l'expérimentation a été lancée en Ardèche en septembre 2015 concerne aujourd'hui 123 jeunes dont 8 % sont issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville et 25 % de zones de revitalisation rurale.

Enfin, 1 100 jeunes ont accédé à un contrat d'apprentissage.

Nous devons aussi, lorsque les circonstances l'imposent, exclure de la Nation ceux qui se mettent volontairement hors du vivre ensemble. La République n'existe que dans le combat

Après cette année de rupture trois défis s'offrent à nous en 2016.

Vivre

Vivre libres

- Profiter des atouts du territoire en termes de culture (musées, spectacle vivant, patrimoine, etc.), en termes de sport (1^{er} département en nombre de licenciés, grand nombre de manifestations sportives d'envergure locale mais aussi internationale).
- Favoriser le dynamisme des médias et de la presse locale.
- Encourager et participer au débat dans le respect des opinions de chacun.

Vivre ensemble

- Avec ou sans religion.
- Sans stigmatisation. L'Ardèche est historiquement une terre de liberté qui a lutté pour la liberté religieuse de chacun et qui a connu diverses vagues d'immigration.
- Sans peur et sans angoisse mais avec lucidité.

Seuls ceux qui refusent de vivre ensemble s'excluent et sont dangereux. Nous devons continuer à accueillir, comprendre et discuter.

Nous devons aussi, lorsque les circonstances l'imposent, exclure de la Nation ceux qui se mettent volontairement hors du vivre ensemble. La République n'existe que dans le combat. Après cette année de rupture trois défis s'offrent à nous en 2016. pour ses valeurs.

En ce début d'année, je pense aussi à tous ceux qui sont éloignés mais bien présents :

- les personnes hospitalisées
- les personnes âgées en EHPAD
- les personnes détenues,
- les demandeurs d'asile en CADA
- les réfugiés
- les mineurs isolés
- ceux que la structure économique rend seuls
- ceux qui sont silencieux

2016 s'offre à nous avec de nouveaux projets, de nouveaux chantiers. 2016 débute sur une reprise économique fragile mais sensible.

Après 4 tours en 2015, nous n'aurons pas d'élection. En revanche, nous aurons une magnifique étape du Tour de France.

Nous allons relever le défi d'une grande région regroupant 12 départements en pouvant nous appuyer localement sur une intercommunalité renforcée et renouvelée.

2016 sera une année de fidélité à ce qui fait la fierté et l'identité ardéchoise. Jaurès disait *qu'être fidèle à la tradition, c'est être fidèle à la flamme et non à la cendre*. Je laisse la cendre aux jardiniers « bio ». La flamme doit continuer à nous animer pour demain et pour l'Ardèche.

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :
Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle
Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09
Courriel. : pref-communication@ardeche.gouv.fr

